



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision : 01-juin-2021 Numéro de révision: 2

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit SHOP PRIMER GRAY

Code du produit V142-70FR

Code produit Alternate A14270

Classe de produit PEINTURE DILUÉE AU SOLVANT

Couleur Gris

Utilisation recommandéeApprêts Peinture industrielleRestrictions d'utilisationAucun renseignement disponible

Fabriqué pour

Benjamin Moore & Cie Limitée

8775, rue Keele Concord ON L4K 2N1 Tél.: 1-800-361-5898

www.benjaminmoore.ca/corotech-fr

Fabricant

Benjamin Moore & Cie 101 Paragon Drive Montvale, NJ 07645 Tél.: 1-866-708-9180

www.benjaminmoore.com/Corotech

Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC: +1 703-741-5970 / 1-800-424-9300

+1 703-527-3887 (en dehors des États-Unis et du Canada) CANUTEC: 613-996-6666 (urgence de transport seulement)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux par le Règlement sur les produits dangereux (HPR: DORS / 2015-17)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1A
Cancérogénicité	Catégorie 1A
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 3
Physical hazard not otherwise classified	Catégorie 1

Date de révision: 01-juin-2021

Éléments d'étiquetage

Danger

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des veux

Peut provoquer une allergie cutanée

Peut provoquer le cancer

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Liquide et vapeurs inflammables

Risque de combustion spontanée



Aspect liquide Odeur solvant

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation.

Défense de fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage Immédiatement après utilisation, les chiffons, laines d'acier ou rebuts utilisés avec ce produit dans un contenant métallique hermétique rempli d'eau ou sécher à plat.

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

Peau

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer

Date de révision : 01-juin-2021

à l'eau/se doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

Incendie

En cas d'incendie: Utiliser du CO2, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Les matériaux, utilisés avec ce produit, tels les chiffons, peuvent s'enflammer spontanément. Après utilisation, mettre les chiffons dans l'eau ou les sécher à plat, puis les jeter.

Autres renseignements

Aucun renseignement disponible

3. COMPOSITION: RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro	Date de dépôt LCRMD
		d'enregistrement en		et date de la dérogation
		vertu de la Loi sur le		accordée (s'il y a lieu)
			contrôle des	
		renseignements relatifs		
			aux matières	
			dangereuses (no	
			d'enregistrement	
			LCRMD)	
Limestone	1317-65-3	30 - 60%	-	-
Xylene	1330-20-7	7 - 13%	-	-
Talc	14807-96-6	5 - 10%	-	-
Ethyl benzene	100-41-4	1 - 5%	-	-
Titanium dioxide	13463-67-7	1 - 5%	-	-
Distillates, petroleum,	64742-47-8	1 - 5%	-	-
hydrotreated light				
Stoddard solvent	8052-41-3	1 - 5%	-	-
Silica, crystalline	14808-60-7	0.25 - 0.5%	-	-
Methyl ethyl ketoxime	96-29-7	0.1 - 0.25%	-	-
Cobalt bis(2-ethylhexanoate)	136-52-7	0.1 - 0.25%	-	-

Confidential Business Information note

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation.

Contact avec les yeux avec de l'eau. Après un

rinçage initial, retirer les lentilles cornéennes s'il y a lieu, puis poursuivre le rinçage pendant au moins 15 minutes, en gardant les yeux ouverts. Consulter un médecin si les

Date de révision: 01-juin-2021

symptômes persistent.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout

en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Détruire les articles contaminés tels que: chaussures.

Inhalation Sortir à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un

médecin.

En l'absence de respiration, placer sous respiration artificielle. Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau, puis en

boire abondamment par la suite. À moins d'une

recommandation médicale, ne pas induire le vomissement. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne

inconsciente. Consulter un médecin.

Protection pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection personnelle.

Symptômes et Effets les Plus Importants Peut causer une réaction cutanée allergique.

Avis aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Propriétés inflammablesLes vapeurs peuvent se propager jusqu'à une source d'inflammation éloignée et provoquer un retour de flamme.

Les vapeurs peuvent provoquer un fue a inflammation

instantanee.

Agents extincteurs appropriésMousse, poudre pour feux, eau. Utiliser des moyens

d'extinction appropriés aux conditions locales et à

l'environnement voisin.

Équipement de protection et précautions pour les

pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH

(homologué ou équivalent) et une tenue de protection

complète.

Produits de combustion dangereux En cas d'incendie, la fumée peut contenir du dioxyde de

carbone, du monoxyde de carbone et d'autres produits de combustion, de composition variée, qui peuvent être

toxiques et/ou irritants.

Risques Spécifiques à la Substance Chimique Inflammable. Retour de flamme possibles à des distances

considérables. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. Les récipients fermés peuvent se rompre si exposés au feu ou

à la chaleur extrême. La décomposition par la chaleur peut provoguer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

Date de révision: 01-juin-2021

Sensibilité au choc Non

Sensibilité à la décharge électrostatique Oui

Données sur l'inflammabilité

Point d'éclair (°F) 80
Point d'éclair (°C) 27
Méthode PMCC

Limites d'inflammation dans l'air

Limite inférieure d'inflammabilité Non disponible Limite supérieure d'inflammabilité: Non disponible

NFPA Santé: 2 Inflammabilité: 3 Instabilité: 0 Spécial: Sans objet

Légende NFPA

0=Non dangereux

Précautions personnelles

1=Faible

2=Modéré

3=Élevé

4=Sévère

Le classement assigné est seulement un classement suggéré, l'entrepreneur/employeur a les responsabilités finales du classement du NFPA où ce système est utilisé.

L'information additionnelle concernant le système de classification NFPA est disponible à partir du National Fire Protection Agency (NFPA) au www.nfpa.org.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

précautions nécessaires pour prévenir les retours de flamme. Mettre les récipients et l'équipement de manutention à la terre et les attacher ensemble. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de

Enlever toute source d'inflammation. Prenez les

protection individuelle.

Autres informations Empêcher toute fuite ou rejet additionnel s'il est possible

de le faire en toute sécurité. Empêcher la contamination des eaux souterraines et la pénétration du produit dans les drains. Ne pas rejeter dans le système d'égout sanitaire ni dans les eaux de surface. Alerter les autorités locales en

cas de rejet substantiel ne pouvant être confiné.

Précautions relatives à l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques

supplémentaires.

Méthodes de nettoyage Endiguer. Enlever avec un absorbant inerte. Transporter le

produit à l'aide d'un équipement antiétincelles ou

antidéflagrant puis le placer dans un récipient approprié pour la mise au rebut. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

Date de révision: 01-juin-2021

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Utiliser dans des endroits ventilés seulement. Assurer une ventilation adéquate pour prévenir l'accumulation de vapeur pendant et après l'utilisation.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter l'iinflammation des vapeurs organiques par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la masse. Eloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas fumer. Eteindre toutes les flammes et veilleuses, ainsi que les cuisinières, appareils de chauffage, moteurs électriques et toutes autres sources de combustion pendant l'utilisation et jusqu'à ce que toutes les vapeurs aient été éliminées. Une inflammation et/ou un retour de flamme peuvent survenir.

Entreposage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger de la chaleur. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Conserver hors de la portée des enfants.

Matières incompatibles

DANGER - Les chiffons, tampons de laine d'acier ou rebuts imbibés de ce produit peuvent s'enflammer spontanément s'ils ne sont pas éliminés correctement. Après usage, il faut donc les placer immédiatement dans un contenant métallique rempli d'eau et scellé.

Incompatible avec les acides et les bases fortes, ainsi qu'avec les agents oxydants puissants.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	Alberta	Colombie-Britanni	Ontario	Québec
			que		
Limestone	N/E	10 mg/m³ - TWA	10 mg/m ³ - TWA	N/E	10 mg/m ³ - TWAEV
			3 mg/m³ - TWA		
			20 mg/m ³ - STEL		
Xylene	STEL: 150 ppm	100 ppm - TWA	100 ppm - TWA	100 ppm - TWA	100 ppm - TWAEV
-	TWA: 100 ppm	434 mg/m ³ - TWA	150 ppm - STEL	150 ppm - STEL	434 mg/m ³ - TWAEV

		150 ppm - STEL 651 mg/m³ - STEL			150 ppm - STEV 651 mg/m ³ - STEV
Talc	TWA: 2 mg/m³ particulate matter containing no asbestos and <1% crystalline silica, respirable particulate matter	2 mg/m³ - TWA	2 mg/m³ - TWA	2 mg/m³ - TWA	3 mg/m³ - TWAEV
Ethyl benzene	TWA: 20 ppm	100 ppm - TWA 434 mg/m³ - TWA 125 ppm - STEL 543 mg/m³ - STEL	20 ppm - TWA	20 ppm - TWA	100 ppm - TWAEV 434 mg/m³ - TWAEV 125 ppm - STEV 543 mg/m³ - STEV
Titanium dioxide	TWA: 10 mg/m ³	10 mg/m³ - TWA	10 mg/m³ - TWA 3 mg/m³ - TWA	10 mg/m³ - TWA	10 mg/m³ - TWAEV
Stoddard solvent	TWA: 100 ppm	100 ppm - TWA 572 mg/m³ - TWA	290 mg/m³ - TWA 580 mg/m³ - STEL	525 mg/m³ - TWA	100 ppm - TWAEV 525 mg/m³ - TWAEV
Silica, crystalline	TWA: 0.025 mg/m³ respirable particulate matter	0.025 mg/m³ - TWA	0.025 mg/m ³ - TWA	0.10 mg/m ³ - TWA	0.1 mg/m ³ - TWAEV

Légende

ACGIH - Les limites d'exposition en milieu de travail de la American Conference of Governmental Industrial Hygienists

Alberta - Les limites d'exposition en milieu de travail en Alberta

Colombie-Britannique - Les limites d'exposition en milieu de travail en Colombie-Britannique

Ontario - Les limites d'exposition en milieu de travail en Ontario Québec - Les limites d'exposition en milieu de travail au Québec

N/E - Non établi

Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Date de révision : 01-juin-2021

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection de la peau Protection respiratoire des zones confinées.

Lunettes de sécurité avec protections latérales S'il y a un risque d'éclaboussures, porter: lunettes de sécurité à protection intégrale

Gants protecteurs et habillement imperméable. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Dans une application dépassant les limites d'exposition admissibles, porter un appareil respiratoire conforme aux normes NIOSH sélectionné par un technicien qualifié en fonction des conditions de travail particulières. Pour vaporiser le produit ou l'appliquer en lieu confiné, porter un appareil respiratoire recommandé pour la pulvérisation de peinture ou pour la protection contre les vapeurs organiques conforme aux normes NIOSH.

Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtement contaminés avant réutilisation. Laver à fond après manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect Odeur Seuil de perception de l'odeur Densité (lbs/gal)

Densité

pH Viscosité (cps) solvant Aucun renseignement disponible

12.6 - 12.7 1.51 - 1.53

liquide

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Solubilité(s)Aucun renseignement disponibleSolubilité dans l'eauAucun renseignement disponibleTaux d'évaporationAucun renseignement disponiblePression de vapeurAucun renseignement disponibleDensité de vapeurAucun renseignement disponible

% solides en masse 70 - 80
% solides en volume 50 - 60
% volatiles en masse 20 - 30
% volatiles en volume 40 - 50
Teneur limite réglementaire en COV (g/l) < 340
Point d'ébullition (°F) 212
Point d'ébullition (°C) 100

Point de congélation (°F)

Point de congélation (°C)

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Point d'éclair (°F) 80
Point d'éclair (°C) 27
Méthode PMCC

Inflammabilité (solide, gaz)Non applicableLimite supérieure d'inflammabilité:Non applicableLimite inférieure d'inflammabilitéNon applicable

Temp d'autoignition (°F)
Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Sans objet

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales. Une polymérisation

dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter Tenir loin des flammes, des surfaces chaudes, de

l'électricité statique et des sources d'allumage. Étincelles.

Date de révision: 01-juin-2021

Température élevée.

Matières incompatibles Incompatible avec les acides et les bases fortes, ainsi

qu'avec les agents oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique peut mener à l'émission de

gaz et de vapeurs irritants.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions d'emploi normales.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

Voies majeures d'expositionContact avec les yeux ou la peau et inhalation.

Toxicité aiguë

•

Renseignements sur le produit Une exposition répétée et prolongée aux solvants

organiques peut causer des dommages irrémédiables au cerveau et au système nerveux. Il peut être nocif ou fatal de faire intentionnellement un usage abusif du produit en

Date de révision: 01-juin-2021

concentrant et en inhalant les vapeurs.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Contact avec les yeux Dun contact avec les yeux peut causer une irritation.

Contact avec la peau Peut causer une irritation de la peau ou une dermatite. Un

contact prolongé avec la peau peut dessécher la peau et

entraîner une dermatite.

Inhalation Nocif par inhalation. En concentration élevée, les vapeurs

et aérosols irritent les yeux, le nez, la gorge et les poumons et peuvent causer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des pertes de

conscience, ainsi que d'autres effets néfastes au système

nerveux central.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut irriter les

membranes muqueuses. Une petite quantité de ce produit aspiré dans le système respiratoire lors de l'ingestion ou du vomissement peut causer des dommages pulmonaires bénins ou graves, pouvant à la limite entraîner la mort.

SensibilisationPeut provoquer une allergie cutanée.Effets neurologiquesAucun renseignement disponible.Effets mutagènesAucun renseignement disponible.

Effets mutagenes

Effets sur la reproduction

Effets sur le développement

Effets sur les organes cibles

Aucun renseignement disponible.

Aucun renseignement disponible.

Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Peut causer des troubles et des lésions au/à la, Appareil

respiratoire, Système nerveux central.

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation, Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite

exposition prolongée.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

Risque d'aspiration Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans

les voies respiratoires. L'aspiration de faibles quantités de ce produit dans l'appareil respiratoire durant l'ingestion ou

la régurgitation peut causer de graves lésions aux

poumons pouvant conduire à la mort.

Mesures numériques de la toxicité

STOT - exposition répétée

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale) 18100 mg/kg
ETAmél (cutané) 7684 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard) 10 mg/L

Date de révision: 01-juin-2021

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Xylene 1330-20-7	= 3500 mg/kg (Rat)	> 4350 mg/kg (Rabbit)	= 29.08 mg/L (Rat) 4 h
Ethyl benzene 100-41-4	= 3500 mg/kg (Rat)	= 15400 mg/kg (Rabbit)	= 17.4 mg/L (Rat) 4 h
Titanium dioxide 13463-67-7	> 10000 mg/kg(Rat)	-	-
Distillates, petroleum, hydrotreated light 64742-47-8	> 5000 mg/kg(Rat)	> 2000 mg/kg(Rabbit)	> 5.2 mg/L (Rat)4 h
Methyl ethyl ketoxime 96-29-7	= 930 mg/kg (Rat)	1000 - 1800 mg/kg (Rabbit)	> 4.83 mg/L (Rat)4 h
Cobalt bis(2-ethylhexanoate) 136-52-7	-	> 5000 mg/kg (Rabbit)	> 10 mg/L (Rat)1 h

Toxicité chronique

Cancérogénicité

L'information ci-dessous indique si chaque agence a énuméré n'importe quel ingrédient comme carcinogène :.

Nom chimique	CIRC	NTP
	2B - Possible Human Carcinogen	
Ethyl benzene	_	
	2B - Possible Human Carcinogen	
Titanium dioxide	_	
	1 - Human Carcinogen	Known Human Carcinogen
Silica, crystalline		_
	2B - Possible Human Carcinogen	Reasonably Anticipated Human
Cobalt bis(2-ethylhexanoate)		Carcinogen

- Sous forme de particules inhalables, la silice cristalline est maintenant considérée comme cancérogène pour l'humain par le CIRC (1). Le risque de développer un cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition aux particules et poussières inhalables produites par le sablage de peinture sèche.
- Même si le CIRC considère le dioxyde de titane comme étant potentiellement cancérigène pour l'être humain, la conclusion de son sommaire se lit comme suit : " On pense que l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matières, comme c'est le cas pour la peinture, n'entraîne pas d'exposition importante au dioxyde de titane. "
- Le cobalt et les composés de cobalt sont considérés commme potentiellement cancérogènes pour l'humain par le CIRC (2B). Cependant, les données ne permettent pas d'établir clairement la cancérogénicité du cobalt et des composés du cobalt pour l'humain.

Légende

CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer

NTP: National Toxicity Program

OSHA: Occupational Safety & Health Administration

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques

Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Renseignements sur le produit

Date de révision: 01-juin-2021

Toxicité aiguë aux poissons

Aucun renseignement disponible

Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

Aucun renseignement disponible

Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

Aucun renseignement disponible

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

Mobilité dans des milieux environnementaux

Aucun renseignement disponible.

Ozone

Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Toxicité aiguë aux poissons

Xylene

LC50: 13.5 mg/L (Truite arc-en-ciel - 96 hr.)

Ethyl benzene

LC50: 12.1 mg/L (Tête-de-boule - 96 hr.)

Titanium dioxide

LC50: > 1000 mg/L (Tête-de-boule - 96 hr.)

Methyl ethyl ketoxime

LC50: 48 mg/L (Crapet arlequin poisson-lune - 96 hr.)

Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

Ethyl benzene

CE50 (- UVA): 1.8 mg/L (Daphnia magna - 48 hr.)

Methyl ethyl ketoxime

CE50 (- UVA): 750 mg/L (Daphnia magna - 48 hr.)

Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

Ethyl benzene

CE50 (- UVA): 4.6 mg/L (Green algae (Scenedesmus subspicatus), 72 hrs.)

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

·

Méthode d'élimination des déchets dangereux L'élimination des déchets dangereux doit être conforme

aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Comme les exigences varient selon la localité, consulter le Service de collecte des ordures ou la Direction de la protection de l'environnement pour connaître les moyens d'élimination.

Date de révision: 01-juin-2021

Avertissement au sujet des contenants vides Les contenants vides peuvent contenir des résidus de

produits. Respecter les avertissements de l'étiquette, même après avoir vidé le contenant. Les vapeurs résiduelles peuvent exploser à l'inflammation.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD

Nom officiel d'expédition POUDRE MÉTALLIQUE AUTO-ÉCHAUFFANTE, N.S.A

Classe de danger

No ONU UN1263 Groupe d'emballage III

DésignationUN1263, POUDRE MÉTALLIQUE
AUTO-ÉCHAUFFANTE, N.S.A, 3, III

ICAO Pour de plus amples renseignements, communiquer avec

le fabricant.

IMDG / OMI Pour de plus amples renseignements, communiquer avec

le fabricant.

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA : États-UnisOui -Tous les composants sont énumérés ou exclus.
LIS : Canada
Oui -Tous les composants sont énumérés ou exclus.

Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

INRP - Sections 1-4

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties aux sections 1-4 du INRP:

 Nom chimique
 No. CAS
 % en poids
 INRP - Sections 1-4

 Xylene
 1330-20-7
 7 - 13%
 Listed

 Ethyl benzene
 100-41-4
 1 - 5%
 Listed

INRP - Section 5

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties à la section 5 du INRP:

 Nom chimique
 No. CAS
 % en poids
 INRP - Section 5

 Xylene
 1330-20-7
 7 - 13%
 Listed

Date de révision: 01-juin-2021

64742-47-8 1 - 5% Listed Distillates, petroleum, hydrotreated

light

Stoddard solvent 8052-41-3 1 - 5% Listed

SIMDUT État réglementaire

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits dangereux (RPD) et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements requis par le RPD

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS -Santé: 2* Inflammabilité: 3 Réactivité: 0 EPI: -

Légende HMIS

- 0 = Danger minimal
- 1 = Danger faible
- 2 = Danger modéré
- 3 = Danger sérieux
- 4 = Danger sévère
- * = Danger chronique
- X = Défini par l'utilisateur

Remarque : Le code EPI a été délibérément laissé en blanc. Indiquer un code EPI qui assurera la protection des employés contre les dangers que présente le produit dans des conditions d'emploi normales.

Avertissement : Le classement HMIS® est fondé sur une échelle graduée de 0 à 4, selon laquelle 0 représente des risques minimes et 4 des risques graves. Même si l'indication des codes HMIS® sur les FS n'est pas obligatoire en vertu de l'article 29 CFR 1910.1200, le fabricant a choisi de les indiquer. Le classement HMIS® doit servir seulement à l'intérieur d'un programme HMIS® mis en oeuvre intégralement et pour lequel les travailleurs ont reçu une formation appropriée. HMIS® est une marque de commerce déposée de la NPCA. Le matériel HMIS® peut être obtenu exclusivement de J.J. Keller au 800 327-6868.

AVERTISSEMENT! Le raclage, le sablage ou l'enlèvement des vieilles couches de peinture peuvent entraîner le dégagement de poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. UNE EXPOSITION AUX POUSSIÈRES DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES OU DES DOMMAGES AU CERVEAU. NOTAMMENT CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Réduire le risque d'exposition en portant un appareil respiratoire conforme aux normes NIOSH. Nettoyer à fond à l'aide d'un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Avant de commencer un travail d'enlèvement de peinture, prière de consulter le site de Santé Canada à

http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/contaminants/lead-plomb/asked_questions-questions_posees-fra.php pour connaître les moyens de protection pour soi-même et sa famille.

Préparée par Service de la gestion responsable des produits

> Benjamin Moore & Cie 101 Paragon Drive Montvale, NJ 07645

800-225-5554

01-juin-2021 Date de révision : Non disponible Justification de la révision

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans le présent document sont présentées de bonne foi et sont considérées comme exactes à la date indiquée ci-dessus. Cette information est fournie sans garantie d'aucune sorte. Les employeurs devraient

Date de révision: 01-juin-2021

utiliser cette information uniquement à la suite de l'utilisation de ces matériaux et de la sécurité et de la santé des employés. Toute utilisation de ces données et informations doit être déterminée par les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables.

Fin de la fiche signalétique
